

Projet de Plan Directeur Cantonal 2030

La fuite en avant et le déni démocratique

La validation prochaine par le Grand Conseil du projet de Plan Directeur Cantonal 2030 sur la densification sans limite maximale de la zone de développement va changer fondamentalement et rapidement la physionomie et le cadre de vie de notre canton. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé notre audition devant la Commission d'Aménagement, LAQUELLE NOUS A ÉTÉ REFUSEE ! Fixée au mercredi 16 mai à 17h, elle vient de nous être annulée !

Soit le nouveau PDC a peu changé et cela signifie qu'il correspond à celui qui a été rejeté par 31 communes et la grande majorité des associations de quartier représentée par Pic-Vert soit il a été fortement modifié et alors il est nécessaire de relancer la procédure de consultation. Ce refus d'audition apparaît d'autant plus comme un mépris des règles démocratique.

Synthèse des principaux enjeux et propositions de Pic-Vert et ses associations membres

Les enjeux principaux que Pic-Vert souhaitait relever devant la commission et pour lesquels il propose des solutions sont les suivants :

1. La sur-densification du Canton de Genève planifiée pour accueillir 100'000 habitants de plus à l'horizon 2030 prévoit dans toutes les zones de développement des densités minimales sans limite supérieure. Sur une parcelle de 1000m² en zone de développement 3, dans le cadre d'un Plan localisé de Quartier, un immeuble de 200m² de surface au sol ne pourrait par faire moins de 9 étages... Cette sur-densification, de plus en plus remise en question par la population, aura des conséquences sociales et environnementales considérables.
2. Les infrastructures existantes sont totalement inadaptées et les moyens financiers pour y remédier inexistantes. La dette actuelle est de plus de 10mds de CHF soit, par habitant, de CHF 30'000. Quelques exemples :
 - a. L'hôpital de Genève (TDG du 8-9 mai dernier) est prévu pour une population d'environ 400'000. Il est saturé et devrait être agrandi. Qui va payer ? Quelles limites à son agrandissement ?
 - b. La circulation automobile et celle des transports publics est chaotique. Au-delà de 500'000 habitants, les spécialistes s'accordent à dire que les transports publics doivent être souterrains. Genève prévoit 100'000 habitants de plus et n'a pas terminé son réseau de tram...
 - c. Stations d'épuration, usine d'incinération, niveau de formation... Rien de prévu dans le PDCn 2030.
3. La sécurité des habitants n'est pas assurée. La prison de Champ Dollon déborde et la criminalité genevoise est mentionnée par les Organisations Internationales et les multinationales présentes
4. Le droit de propriété, inscrit dans la Constitution, et le libre choix de son logement sont bafoués. Tout déclassement de zones villas entraîne une perte de valeur de 30% de son bien, parfois plus, sans indemnité. Les nombreux habitants désireux de vivre en villa individuelle fuient sous d'autres cieux.

5. Les ressources énergétiques et la préservation des milieux naturels ne sont pas garanties. Genève ne produit que 25% de sa consommation en énergie. La riche biodiversité existante en milieux urbains et suburbains est condamnée. La qualité de vie des habitants, qui fait la force de notre canton, n'est pas prise en compte

Propositions de Pic-Vert et de ses associations partenaires :

Reprendre le contrôle de son développement et l'orienter vers une croissance qualitative et non quantitative.

- Pour chaque emploi créé, construire 2 logements
- Construire dans les zones prévues à cet effet (Les Vergers, Chapelle-les-Sciez,...) en évitant de disséminer les forces à travers une multitude de micro-projets
- Densifier sans limite de hauteur l'hyper centre de la zone Praille Acacias Vernet
- Intégrer les habitants dans les projets de construction et donner du pouvoir décisionnel aux communes
- Préserver certaines zones villas en milieu urbain et suburbain garante de la biodiversité.
- Fixer une limite quantitative de croissance qui tienne compte de notre environnement, de nos ressources, de notre qualité de vie. Genève à 500'000 habitants ? Laissons la population et non les politiciens décider de notre avenir à tous.

Conclusion :

Les députés membre de la commission d'aménagement ont refusé notre audition. Les consignes du PLR, PDC et des Verts consistent à ne pas remettre en cause le modèle de croissance quantitative. Difficile de savoir s'il s'agit uniquement de manœuvres électorales ou plus grave encore, d'une incapacité à voir les enjeux de notre avenir au-delà du court terme en se posant des questions essentielles de fond.

Pic-Vert et ses associations partenaires poursuivront leurs actions afin que nous soyons entendus. Nous représentons et défendons les idées véhiculées, non pas seulement des propriétaires individuels, mais d'une frange toujours plus importante de gens qui ne comprennent plus le sens de la fuite en avant.

Le projet de Plan Directeur Cantonal 2030 doit être fondamentalement revu en changeant son paradigme de départ.

10 mai 2013

Pour toute information :

Christian Gottschall, Président Pic-Vert : cgottschall@sunrise.ch ou 079/475.48.35